

Normandy Sailing Week 2015



10^{ème} édition NORMANDY SAILING WEEK

LE HAVRE - 10 au 14 JUIN 2015

Organisation: Sirius Evènements

INSTRUCTIONS DE COURSE

Pour les classes IRC ET OSIRIS

Normandy Sailing Week 2015

PREAMBULE

Afin d'être inscrits officiellement, les concurrents doivent terminer leurs inscriptions (bureau de course au club P.Vatine) : **avant 12h00 le vendredi 12 juin**

Outre les conditions d'inscription exigées dans l'Avis de Course, les concurrents doivent, si nécessaire, présenter l'autorisation du port de publicité.

Les temps sont donnés en heures locales françaises (TU+2)

1 REGLES

- 1.1 La régate sera régie par les "Règles" telles que définies par les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant à tous les bateaux, seront affichées au tableau officiel, et disponibles à : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/RCV_2013_2016/Prescriptions_GBR_2013-2016.pdf
- 1.3 Les règlements de la FFVoile, qui peuvent être téléchargés à : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/RSO_2014_2015.pdf. Ils précisent que l'armement de sécurité des voiliers correspond au "RSO 3 avec radeau de survie" (sauf pour les classes IRC4 et OSIRIS groupe de 8 à 20). L'armement de sécurité doit être à bord depuis le départ du port jusqu'au retour au port chaque jour de régate.
- 1.4 Les feux réglementaires de navigation doivent être allumés en course entre 22 :05 et 05 :50 (Addition à la RCV 48.1)
Les RCV du chapitre 2, sections A, B et C s'appliqueront à tout moment entre les bateaux en course. Cependant, quand un bateau en course ne peut déterminer d'une manière certaine l'amure de l'autre voilier, il doit se maintenir à l'écart de sa route.
- 1.5 Le français est la langue officielle de l'épreuve.
- 1.6 La liste des poids de l'équipage sera communiquée lors de l'inscription.
- 1.7 Les zones de course étant à plus de deux milles d'un abri, conformément à la réglementation française, des équipements individuels de flottabilité 100 N de flottabilité sont requis à bord des bateaux battant pavillon français.

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés au tableau officiel qui se trouve sous la tente du bureau de course. Ces informations seront également relayées sur le site internet officiel de l'épreuve : www.normandy-week.com.

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux à terre seront hissés aux 3 mâts de pavillons situés devant le bureau de course.
- 4.2 Quand un signal est envoyé sur un mât de groupe, ce signal s'applique à ce groupe (Echo ou Golf ou Kilo). Ceci modifie le préambule de « signaux de course ».
- 4.3 Quand « l'Aperçu » est envoyé, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de 50 minutes » dans la définition des pavillons. Les pavillons « Aperçu sur H » signifient : « Les bateaux ne doivent pas quitter le port, attendez les instructions ». Ceci modifie « Signaux de course ».

Normandy Sailing Week 2015

5 PROGRAMME DES COURSES

5.1 Programme :

Jour	Horaire	Classes	
Jeudi 11 juin	09:00 à 18:00	IRC,Osiris	Contrôle de jauge, pesée et inscriptions
Vendredi 12 juin	07:30 à 12:00 12:00 14:00 Vers 17:00 20:00 24:00 environ	IRC,Osiris IRC,Osiris IRC,Osiris IRC,Osiris IRC,Osiris IRC,Osiris	Fin des inscriptions Briefing skippers au club de la SRH Signal d'avertissement, courses à suivre Retour à terre Signal avertissement grande course Arrivée IRC4 et Osiris 8-20
Samedi 13 juin	14 :00 journée 20:00	IRC4 et Osiris 8-20 IRC 1 à 3 et Osiris >20 Toutes	Signal d'avertissement, courses à suivre Arrivée grande course Dîner des équipages au club de la SRH
Dimanche 14 juin	10 :00 17:00	IRC, Osiris	Signal d'avertissement, courses à suivre Proclamation des résultats

5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **cinq minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné **après 14:00**.

6 GROUPES, CLASSES, PAVILLONS DE CLASSE, IDENTIFICATION DES BATEAUX ET CANAUX VHF

6.1 Les pavillons de classe seront:

GRUPE	CLASSE	PAVILLON DE CLASSE
KILO	IRC 1 et 2	Flamme verte
	OSIRIS groupe supérieur à 20	
	IRC 3	Flamme rouge
	IRC 4	Flamme jaune
OSIRIS groupe entre 8 et 20		

6.2 Identification de la classe IRC : les bateaux arboreront le **pavillon C** dans le pataras.

6.3 Canaux VHF

Groupe	Canal
Groupe Echo (Diam24OD)	72
Groupe Golf (J80, FC7.5)	08
Groupe kilo (IRC-Osiris)	06

7 ZONES DE COURSE

7.1 Les zones et les positions sont décrites dans l'annexe A

7.2 Zones de course selon la Classe et le Groupe: (changements possibles selon la météo et le mouvement des navires de commerce)

Normandy Sailing Week 2015

GROUPE	CLASSE	ZONE			
		Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Echo	DIAM24 OD	Alpha	Départ Alpha Arrivée Charlie	Zone réservée	Zone réservée
Golf	J 80,	-	Bravo	Alpha	Charlie
	FC 7.5	-	-	Alpha	Charlie
Kilo	IRC1 à 3 Osiris>20	-	Alpha à 14h Charlie à 20h	Arrivée en Charlie	Alpha et Bravo
	IRC4 Osiris 8 à 20	-	Alpha à 14h Charlie à 20h	Charlie	Alpha et Bravo

7.3 Pour se rendre sur leurs zones, les voiliers doivent longer le sud de la zone réservée sans entrer dans le chenal du port du Havre.

8 LES PARCOURS

- 8.1 Parcours construits (parcours N° 1 à 4) : ces parcours sont décrits en Annexe B, en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le numéro du parcours à effectuer en envoyant la flamme numérique 1, 2, 3 ou 4, et si possible, le cap et la longueur approximative en mile du premier bord du parcours.
- 8.2 Parcours côtiers et grande course : ces parcours sont décrits en Annexe C et F. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course inscrira sur un tableau le numéro de la course à courir. Le comité enverra le **pavillon D**, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon **vert sous le pavillon D** pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
La ligne de départ des parcours côtiers et Grande course sera la même que celle des parcours construits 1 à 4.
- 8.3 Pointage officiel à une marque pour la grande course: le comité de course peut interrompre une course et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner, **appelée porte classante**, et précisée en Annexe F (ceci modifie la RCV 28.1 et 32).

9 MARQUES

- 9.1 Les marques de parcours sont décrites en Annexe B, C ou F.
- 9.2 Un bateau du comité signalant un changement d'un bord du parcours est une marque tel que prévu dans IC 12.2.

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES (voir Annexe D)

- 10.1 Avant et pendant les courses, les bateaux doivent se maintenir à l'écart de tout trafic commercial. Les bateaux **ne doivent ni naviguer, ni couper le chenal** d'accès au port du Havre (sauf pour passer à l'ouest de la ligne des bouées LH12 et LH11).
- 10.2 Les bateaux ne doivent pas entrer dans la zone qui se trouve au sud de la ligne joignant le mât principal de la Capitainerie et l'extrémité de la jetée nord du port. Un bateau comité surveillera cette zone au départ du port.
- 10.3 Tous les bateaux quittant ou revenant au port pour se rendre sur la zone Charlie doivent naviguer dans une zone située au nord du chenal d'accès du Havre. Puis après avoir contourné la marque LH12, les bateaux traverseront directement le chenal vers la marque LH11 et rejoindront la zone Charlie. Une embarcation du comité pourra stationner près des marques LH11 ou LH 12. Si elle arbore un pavillon rouge, les bateaux ne doivent pas traverser le chenal et doivent attendre l'envoi d'un pavillon vert.

Normandy Sailing Week 2015

10.4 En application à l'article 8.3 de l'Avis de course, seuls le comité de course et le jury pourront réclamer contre un bateau qui ne respecte pas cette directive IC 10. Ceci modifie la RCV 60.

11 LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre les mâts des 2 bateaux du comité de course arborant un pavillon orange.

11.2 Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

11.3 Parcours construits 1, 2, 3 ou 4 : un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie les RCV A4 et A5.

Parcours côtiers et grande course : un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie les RCV A4 et A5.

11.4 VHF : pour les parcours côtiers et la grande course les bateaux OCS et ceux ayant enfreint RCV 30.2 ou 30.3 seront si possible avertis par le comité de course, par VHF sur le canal de course, après le signal de départ.

L'absence d'émission ou de réception VHF ne pourra donner lieu à une demande de réparation. Ceci change la RCV 62.1(a).

11.5 Quand plusieurs courses seront courues le même jour, les numéros des bateaux OCS, ZFP et BFD seront affichés sur le bateau comité avant le prochain signal d'avertissement.

12 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS 1, 2, 3 ET 4.

12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le Comité de Course mouillera la nouvelle marque et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par la marque d'origine.

12.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

12.3 Quand la position de la marque 1 (ou marque 1a) est modifiée, la marque 2 (ou marque 2.a) **sera relevée et supprimée.**

13 L'ARRIVEE

Parcours construits 1 à 4 : la ligne d'arrivée est décrite dans l'Annexe B.

Parcours côtiers: la ligne d'arrivée est décrite dans l'Annexe C.

Grande course: la ligne d'arrivée est décrite dans l'Annexe F.

14 SYSTEME DE PENALITES

14.1 Pour toutes les classes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par **une pénalité d'un tour.**

14.2 « La pénalité pour une infraction à une règle (à l'exception d'une règle du chapitre 2, des règles 28 et 31, et de ce qui est spécifié à IC 18, Règles de sécurité) est à la discrétion du jury (DPI), pouvant aller d'une pénalité de 10% selon la règle 44.3(c) à la disqualification. »

15 TEMPS LIMITE (Modifie RCV 35, A4 et A5)

15.1 Les bateaux manquants à finir dans le délai indiqué ci-dessous après un bateau dans chaque classe ou groupe qui effectue le parcours et finit, seront classés DNF sans instruction .

TYPE DE PARCOURS	TEMPS LIMITE POUR FINIR APRES :
Construits 1 à 4	30 minutes après le premier bateau dans chaque groupe de bateaux issus d'un même départ
Côtiers	3 minutes par mille après le troisième bateau dans chaque groupe de bateaux issus d'un même départ (avec un minimum de 30 minutes)
Grande course	4 minutes par mille après le troisième bateau dans chaque groupe de bateaux régatant sur le même parcours

15.2 Les longueurs des parcours sont indiquées dans les Annexes C et F.

Si le parcours est réduit dans les parcours côtiers et grande course, la longueur du parcours réel sera recalculée.

Normandy Sailing Week 2015

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé près du bureau de course. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.
- 16.2 Le temps limite de réclamation est de **90 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour **sur cette zone de course** ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.
- 16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située près du bureau de course. Elles commenceront si possible à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 16.4 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 16.5 Les infractions aux instructions : 4.4, 10, 11.2, 18 (sauf 18.6), 21, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)). Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide.
- 16.6 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation ou de réouverture d'instruction doit être déposée :
- dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille,
 - pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie les RCV 62.2 et 66.
- 16.7 Les décisions du jury international sont sans appel, conformément à la RCV 70.5.

17 CLASSEMENT

- 17.1 Dans une classe, **3 courses** doivent être validées pour valider la compétition.
- 17.2 Quand **moins de 4 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses. Quand **4 courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- 17.3 Classement de la grande course :
Si le parcours de la grande course pour les IRC1 à 3 et les Osiris >20 fait **50 Milles** ou plus cette course sera affecté du **coefficient 3** et sera considérée comme trois courses dans les résultats.
La distance de référence sera celle indiquée dans l'annexe F, et mise à jour par le comité de course si le parcours est raccourci.
Les autres courses du groupe Kilo seront affectées du coefficient 1.

18 REGLES DE SECURITE

- 18.1 Un **émargement** sera mis en place (y compris lors d'un retour à terre signalé par un pavillon "AP/H ou N/H")
Pour des raisons de sécurité, la surveillance des compétiteurs sera strictement appliquée pendant toute la régata. Un représentant de chaque bateau devra signer une feuille d'émargement avant la sortie en mer, et une autre au retour au port. Des annonces pourront être faites par haut parleur. Cet émargement est situé près du bureau de course.
- 18.2 L'émargement départ sera ouvert **120 minutes** avant le signal d'avertissement.
L'heure limite pour cet émargement sera **l'heure de départ** de la première course du jour.
Un concurrent qui ne respecterait pas cette obligation recevra sans instruction une pénalité de **10%**, (calculée selon la RCV 44.3.c) à la première course du jour; Ceci modifie la règle RCV 63.1. Si un bateau décide de ne pas courir une course, il doit avertir le comité de course.
- 18.3 Heure limite pour l'émargement retour : **est 90 minutes** après l'arrivée du dernier concurrent dans la dernière course du jour sur cette zone de course (ou 90 minutes après l'envoi des pavillons AP/H ou N/H sur l'eau).
Un concurrent qui ne respecterait pas cette obligation recevra sans instruction une pénalité de **10%**, (calculée selon la RCV 44.3.c) à la dernière course du jour ; Ceci modifie la règle RCV63.1
- 18.4 Après un retour à terre, et avant un nouvelle course, un émargement sera ouvert à l'affalé de l'Aperçu. Le nouveau signal d'avertissement ne pourra pas être fait avant **50 minutes**.

Normandy Sailing Week 2015

18.5 Un bateau qui abandonne doit le signaler dans la mesure du possible au Bateau du Comité de Course en hélant ou par VHF sur son Canal de course avant de quitter la zone de course. Il doit remettre une déclaration écrite d'abandon au bureau de course, immédiatement après être arrivé à terre.

18.6 Quitter le bateau en course

La RCV 47.2 est modifiée comme suit : « en course, si un bateau souhaite qu'un équipier plonge :

a) le bateau ne doit pas faire route à une vitesse surface supérieure à 1 nœud

b) le skipper doit prévenir par VHF un bateau officiel juste avant qu'un équipier ne se mette à l'eau et doit rappeler dès qu'il est remonté à bord. Le délai entre les 2 appels ne doit pas excéder 10 minutes. En cas d'impossibilité de contact avec un bateau officiel, le skipper peut prévenir un concurrent proche, et, à la première occasion raisonnable, en informer un bateau officiel.

c) le skipper doit prendre toutes les mesures pour que cette manœuvre s'effectue dans des conditions de sécurité maximale.

d) Il appartient à chaque skipper de sauvegarder sa trace électronique.

18.9 Les **compétiteurs porteront les équipements individuels de flottabilité réglementaires pour cette épreuve à tout moment sur l'eau en navigation.** Le pavillon Y ne sera pas hissé.

19 PESEE ET REMPLACEMENT DE CONCURRENT

19.1 La liste d'équipage précisant les jours d'embarquement de chaque équipier, devra avoir été déposée avant l'heure limite d'inscription.

19.2 Aucune modification de la liste d'embarquement de chaque équipier, déposée lors de l'inscription, ne sera autorisée à l'exception d'un équipier blessé qui peut être débarqué. Le remplacement d'équipiers blessés est permis entre les courses suivant la demande faite au comité de course. Le remplaçant sera pesé aussitôt que possible si nécessaire. Le poids total de l'équipage ne doit pas dépasser le maximum autorisé et les exigences de classification doivent être satisfaites.

19.3 Pour les IRC, le poids des équipiers sera communiqué sur la liste d'équipage lors de l'inscription. Des contrôles pourront être effectués pendant l'épreuve.

20 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.1 Toutes les voiles doivent être mesurées avant l'épreuve.

20.2 Les bateaux et leurs équipements autorisés par les règles de classe et les IC peuvent être vérifiées à tout moment par le jugeur d'épreuve.

20.3 Les coefficients des IRC et OSIRIS seront affichés sur le tableau officiel au moins 90 minutes avant le premier signal d'avertissement. Les réclamations contre le coefficient d'un bateau seront permises jusqu'à l'heure limite de réclamation le vendredi 12 juin.

21 PUBLICITE

Pour tous les bateaux deux stickers fournis par l'organisation devront être collés de chaque côté de l'étrave et conservés durant toute l'épreuve.

22 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit:

Bateau comité-départ: arborant le pavillon **E, G ou K** de leur groupe.

Le bateau du jury : arborant un pavillon : Jury

Le bateau jugeur : arborant un pavillon : jugeur

Autres bateaux du comité: arborant le pavillon : Normandy Sailing Week

23 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

Normandy Sailing Week 2015

24 EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage (containers à terre)
Ferler un spinnaker avec des élastiques pour le hisser est interdit. Par contre utiliser des brins de laine pour hisser le spinnaker n'est pas considéré comme un manquement à la RCV 55. Ceci change la RCV 55.

25 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU, REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

25.1 Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

25.2 En urgence sur l'eau, des dommages ou du matériel perdu peuvent être réparés ou changés avec l'autorisation du comité de course donnée par VHF. Quand la requête est accordée, une demande doit être remplie avant l'heure limite du dépôt des réclamations au secrétariat du comité de course

26 EQUIPEMENTS DE PLONGEE

Il est permis de nettoyer la coque en immersion les jours de course. Il est interdit de nettoyer et de poncer sous la ligne de la flottaison si le bateau est mis à terre au cours de l'épreuve.

27 COMMUNICATION RADIO

Sauf urgence, un bateau ne doit pas effectuer des transmissions radio pendant qu'il est en course sauf avec le comité de course. Pendant qu'il est en course, un bateau ne doit pas recevoir de communication qui ne soit pas recevable par tous les bateaux. Cette restriction s'applique aux téléphones portables et ordinateurs.

28 PLACES AU PORT Tous les bateaux des concurrents doivent être à leur place de ponton : le vendredi 12 juin à 12h00. De retour au port, les bateaux resteront à la place qui leur a été désignée pendant la durée de la régata.

29 DECISION DE PARTICIPER

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (voir RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

30 HORAIRES DES MAREES (heure locale TU+2) :

JOUR	COEFF	PM: heures	PM: hauteurs en m	BM: heures	BM: hauteurs en m
Jeudi 11 juin	62	06:23	7.00	00:49	2.45
		19:12	7.10	13:24	2.25
Vendredi 12 juin	63	07:38	7.10	02:04	2.35
		20:19	7.30	14:36	2.15
Samedi 13 juin	70	08:45	7.25	03:12	2.10
		21:19	7.50	15:41	1.95
Dimanche 14 juin	77	09:44	7.45	04:16	1.85
		22:11	7.65	16:44	1.80

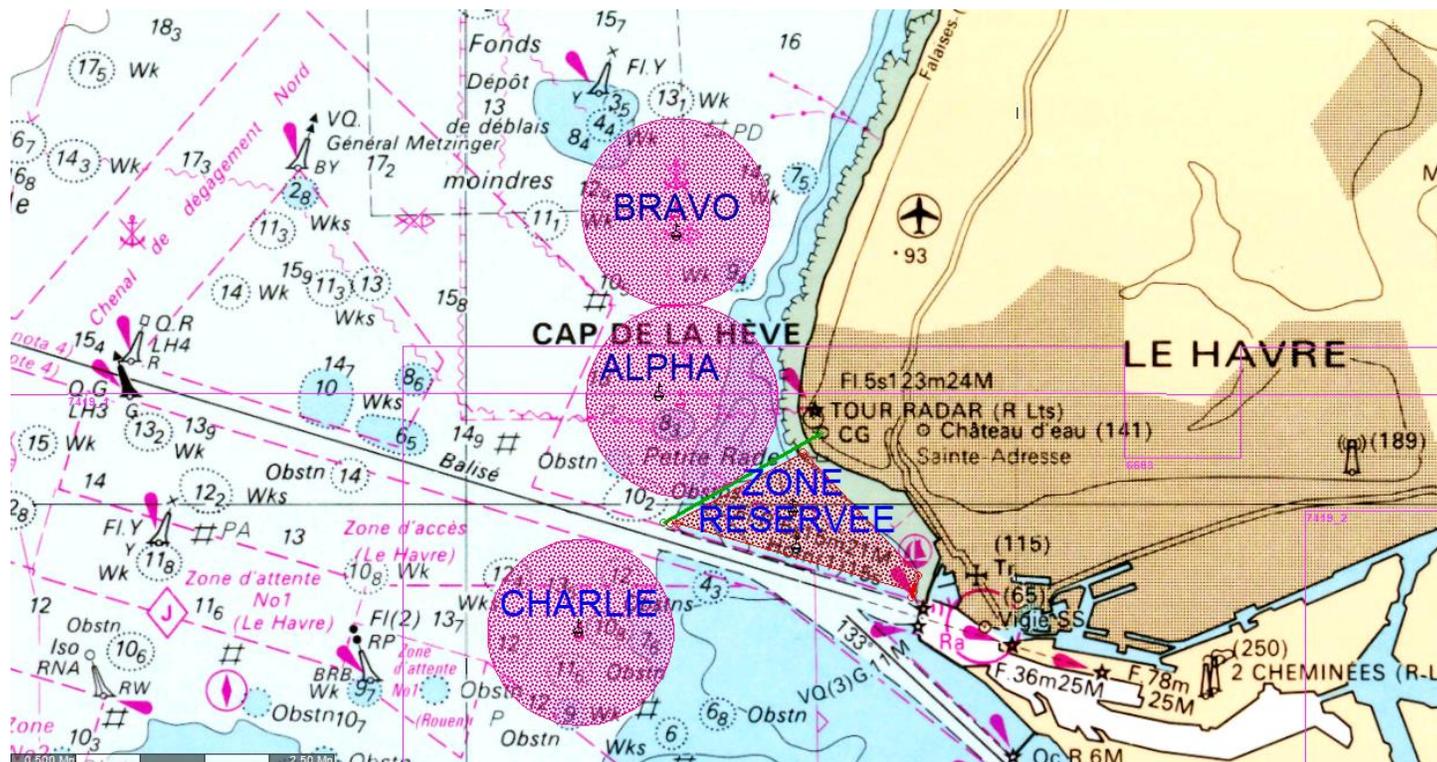
Normandy Sailing Week 2015

<u>ARBITRES DESIGNES :</u>	Principal Race Officer:	Roland GALLIOT
Présidents du Comité de Course :	Antoine MERCIER :	groupe Kilo
	Roland GALLIOT :	groupe Golf
	Patrick MAURIN :	groupe Echo
Adjoints au comité :	Hervé CHASTEL	group Golf
	Yvon POUTRIQUET	group Echo
Jaugeur d'épreuve :	Jean Luc GAUTHIER	
Président du Jury :	Jean Claude BORNES	FRA
Jury	Margriet PANNEVIS	NED
	François CATHERINE	FRA

-

ANNEXE A

ZONES DE COURSE



ROND	POSITION DU CENTRE	DISTANCE DU PORT	CAP POUR LE CENTRE.
ZONE RESERVEE	Triangle entre: pylônes de la Hève, LH12 et le port		
ALPHA	49°30.78 N 000°02.58E	2.4M	310
BRAVO	49°32.24 N 000°02.50E	3.6 M	330°
CHARLIE	49°29.00 N 000°01.37 E	3.3 M	288°puis 210°

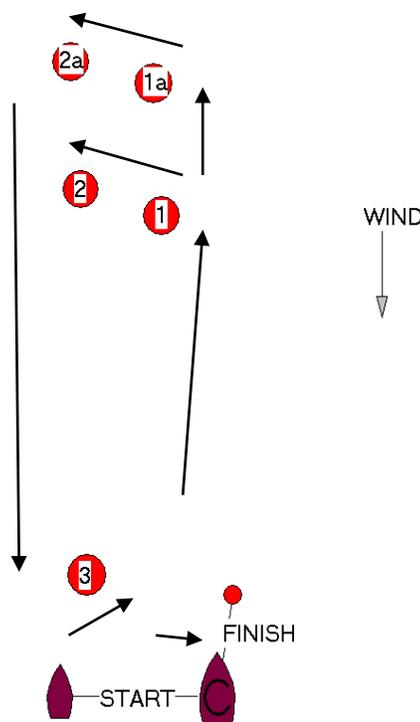
NOTE : Les bateaux doivent se maintenir à l'écart de la route du navire de dragage qui peut couper deux fois par jour les zones Alpha et Bravo.

Normandy Sailing Week 2015

ANNEXE B:

PARCOURS CONSTRUITS 1à 4 : groupe KILO : IRC et OSIRIS

Les marques 1 et 2, les marques 1a et 2a, et la marque 3 seront à contourner en les laissant à bâbord.



Le schéma n'est pas à l'échelle

Parcours:

Parcours N°1: Flamme 1:	départ, 1, 2, 3, arrivée.	1 tour
Parcours N°2: Flamme 2:	départ, 1a, 2a, 3, arrivée.	1 tour
Parcours N°3: Flamme 3:	départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, arrivée.	2 tours
Parcours N°4: Flamme 4:	départ, 1a, 2a, 3, 1a, 2a, 3, arrivée.	2 tours

La ligne d'arrivée: est entre un mât arborant un pavillon orange sur un bateau comité et une petite marque

Marques

MARQUES	COULEUR
1, 2, 3	Grosses bouées oranges gonflables
1a, 2a	Grosses bouées jaunes gonflables
Arrivée	Petite bouée jaune gonflable

La nouvelle marque définie en IC 12 sera: une grosse bouée **verte** gonflable en remplacement **des marques 1a et 2a**
La nouvelle marque définie en IC 12 sera: une grosse bouée **rouge** gonflable en remplacement **des marques 1 et 2**

Normandy Sailing Week 2015

ANNEXE C

PARCOURS COTIERS « BAIE DE SEINE »NORD

LIGNE DE DEPART : selon IC 11.1. Dans le rond Alpha ou Bravo.

LIGNE ARRIVEE: entre la marque « Octeville ouest » et un pavillon orange sur le mât d'un bateau du comité.

PRINCIPALES MARQUES DES COTIERS: la position des marques est approximative.

Nom	Localisation et type	Latitude	Longitude
Bouée gonflable orange	50m dans le sud de la marque A27 (latérale tribord Antifer)	49°38.75 N	000°07.83 E
General Metzinger	Cardinale Nord	49°32.61 N	000°01.99 W
Dépôt de dragage	Marque spéciale	49°33.08 N	000°01.55 E
Grande rade sud	Cardinale Est	49°31.12 N	000°00.28 W
Octeville ouest	Cardinale Sud	49°31.55 N	000°01.71 E
LHA	Marque d'eaux saines	49°31.37 N	000°09.83 W
DA	Danger isolé	49°40.96 N	000°01.72 E

L'Organisation pourra proposer d'autres parcours dans un « Avis aux concurrents » distribué le matin même.

PARCOURS N°5 : environ 21 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- Bouée gonflable orange (proche A27 Antifer) à contourner en la laissant à bâbord
- General Metzinger à contourner en la laissant à bâbord
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à Octeville ouest

PARCOURS N°6 : environ 8 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- Octeville ouest à contourner en la laissant à tribord
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à bâbord
- General Metzinger à contourner en la laissant à bâbord
- Grande rade sud à contourner en la laissant à bâbord
- Arrivée à Octeville ouest

PARCOURS N°7 : environ 11 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à bâbord
- Octeville ouest à contourner en la laissant à tribord
- General Metzinger à contourner en la laissant à bâbord
- Grande rade sud à contourner en la laissant à bâbord
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à Octeville ouest

Normandy Sailing Week 2015

PARCOURS N°8 : environ 18 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- General Metzinger à contourner en la laissant à bâbord
- LHA à contourner en la laissant à bâbord
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à Octeville ouest

PARCOURS N°9 : environ 10 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- Octeville ouest à contourner en la laissant à tribord
- Dépôt de dragage à contourner en la laissant à bâbord
- Grande rade sud à contourner en la laissant à tribord
- General Metzinger à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à Octeville ouest

PARCOURS N°10 : environ 21 nautiques

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- DA (Antifer) à contourner en la laissant à bâbord
- General Metzinger à contourner en la laissant à bâbord
- Arrivée à Octeville ouest

Normandy Sailing Week 2015

ANNEXE C

PARCOURS COTIERS « BAIE DE SEINE »SUD

LIGNE DE DEPART : selon IC 11.1. Dans le rond Charlie.

LIGNE ARRIVEE: entre la marque « TX Dragages» et un pavillon orange sur le mât d'un bateau du comité.

PRINCIPALES MARQUES : (la position des marques est approximative).

Nom	Localisation et type	Latitude	Longitude
TX Dragages	Cardinale ouest	49°28.800 N	000°00.600 E
Ratelets	Cardinale ouest	49°25.29 N	000°01.72 E
Trouville SW	Cardinale ouest	49°22.53 N	000°02.55 E
Dives 1 (D1)	Marque d'eaux saines	49°19.16 N	000°05.86 W
RNA	Marque d'eaux saines	49°28.51 N	000°04.30 W
RP	Danger isolé	49°28.61 N	000°01.19 W
HP	Marque spéciale	49°29.60N	000°03.82W

L'Organisation pourra proposer d'autres parcours dans un « Avis aux concurrents » distribué le matin même.

PARCOURS N°19 : environ 24 M

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- Ratelets à laisser à bâbord
- Trouville SW à contourner en la laissant à tribord
- Dives 1 à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à la marque TX Dragages

PARCOURS N°20 : environ 13 M

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- RNA à contourner en la laissant à tribord
- HP à contourner en la laissant à tribord
- RP à contourner en la laissant à tribord
- RNA à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à TX Dragages
-

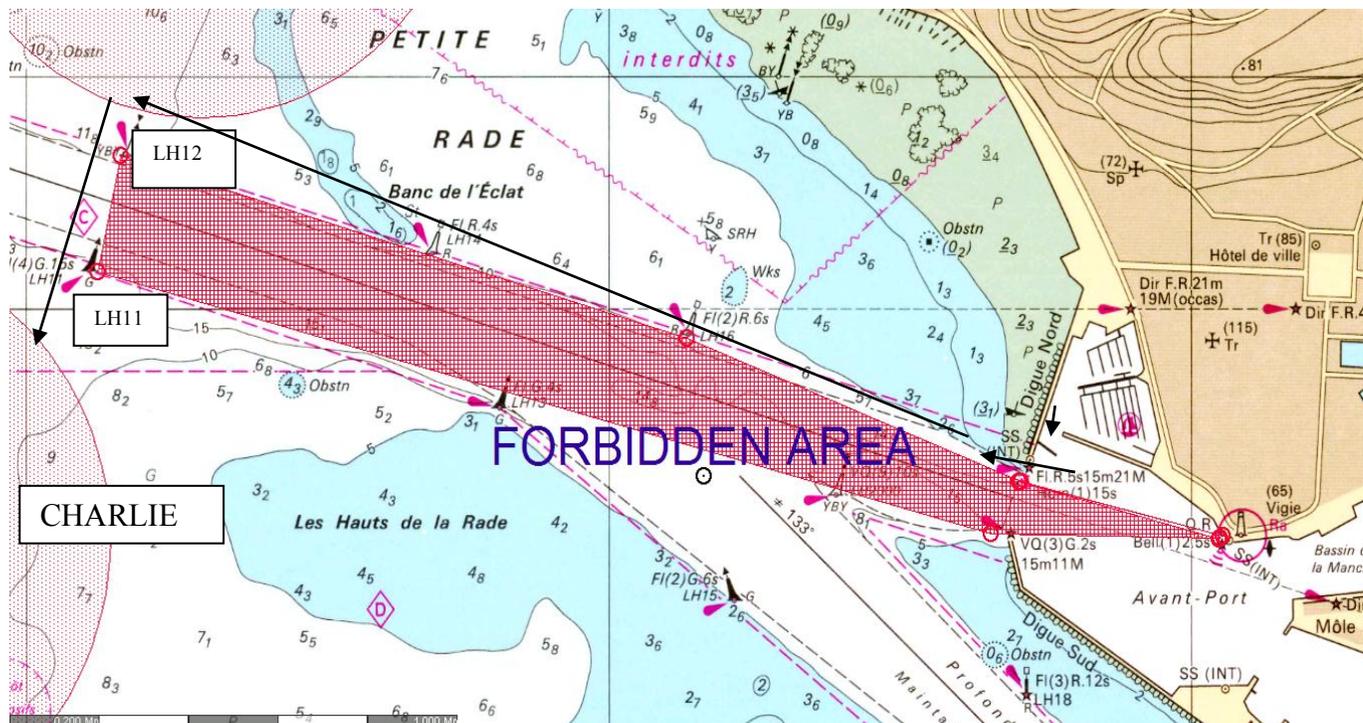
PARCOURS N°21 : environ 8 M

- Départ
- Eventuellement bouée de dégagement **gonflable orange**
- RNA à contourner en la laissant à tribord
- HP à contourner en la laissant à tribord
- Arrivée à TX Dragages

ANNEXE D

ZONE INTERDITE

En rouge sur le schéma.



Position approximative de LH12: cardinale ouest : $49^{\circ}29.9$ N et $000^{\circ}02.4$ E

Position approximative de LH11: latérale tribord : $49^{\circ}29.7$ N et $000^{\circ}02.3$ E

NOTE : Les bateaux laisseront la priorité au navire de dragage qui peut couper deux fois par jour les zones Alpha et Bravo.

ANNEXE F:

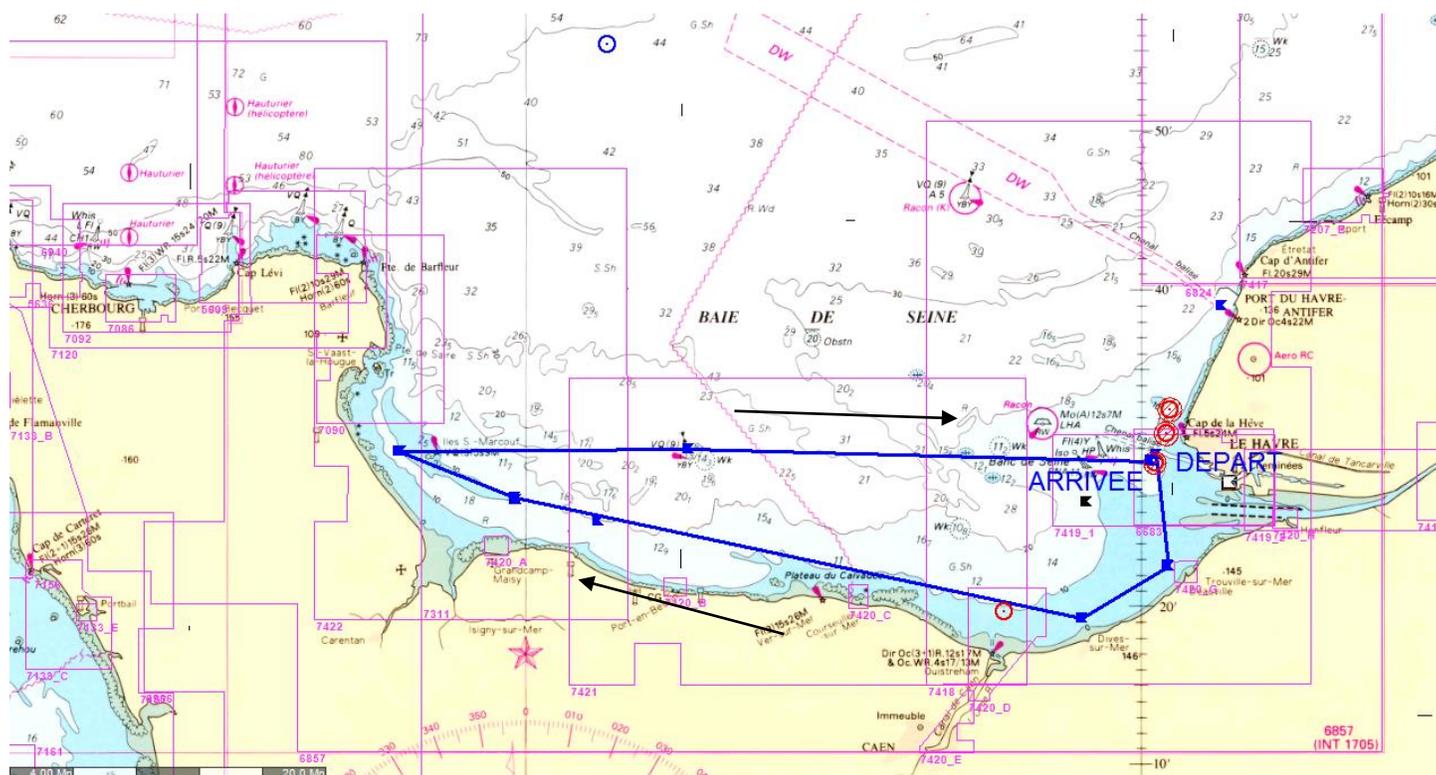
F.A :GRANDE COURSE POUR IRC 1, IRC 2, IRC 3 ET OSIRIS >20

L'Organisation pourra proposer un autre parcours dans un « Avis aux concurrents » distribué au briefing du vendredi 12 juin à 12 :00.

Signal d'avertissement : le vendredi 12 juin à 20 :00. Canal VHF : 06.

F.A.1 PARCOURS: Longueur : environ 107 milles

- **Ligne de départ** : selon IC 11.1, 11.4, même ligne de départ que pour les parcours construits. La ligne est située dans le rond Charlie
- **Eventuellement**: une bouée gonflable orange comme marque de dégagement (voir IC 8.2)
- **Marque 1** : Trouville SW à contourner en la laissant à tribord
- **Marque 2** : Dives D1 à contourner en la laissant à tribord : Porte classante (IC8.3)
- **Marque 3** : Cardonnet Est à contourner en la laissant à tribord
- **Marque 4** : Ouest St Marcouf à contourner en la laissant à tribord
- **Marque 5** : Cussy à laisser à tribord
- **Ligne d'arrivée** : entre la marque TX Dragages et un pavillon orange sur un mât d'un bateau comité



Normandy Sailing Week 2015

POSITION APPROXIMATIVE DES MARQUES :

Numéro	Nom	Type	Latitude	Longitude
Départ	Rond Charlie	Centre	49° 29.00 N	000° 01.37E
1	Trouville SW	Cardinale ouest	49°22.53 N	000°02.55 E
2	Dives D1	Marque d'eaux saines	49°19.16 N	000°05.86 W
3	Cardonnet Est	Cardinale Est	49° 26.85N	001° 01.09W
4	Ouest St Marcouf	Cardinale Ouest	49° 29.74N	001° 11.93W
5	Cussy	Cardinale Ouest	49° 29.45N	000° 43.01W
Arrivée	TX Dragages	Cardinale ouest	49° 28.800 N	000° 00.600 E

F.A.2 REDUCTION OU MODIFICATION DU PARCOURS

Le comité de course pourra raccourcir ou modifier le parcours à une marque comme suit :

F.A.2.a) Soit positionner une ligne d'arrivée aux marques 1 ou 2.

Dans ce cas le **pavillon S** sera hissé sur le bateau comité et pourra être annoncé à la VHF.

F.A.2.b) Soit établir un changement de parcours aux marques 1 ou 2.

Dans ce cas, le **pavillon C** sera hissé sur le bateau comité. Les concurrents devront passer cette marque et continuer directement vers la ligne d'arrivée pour terminer le parcours.

F.A.2.c) Soit établir un « pointage officiel » à la marques 2 : **porte classante**.

Si un bateau du comité de course arborant le pavillon R (ceci modifie Signaux de Course) se tient près de la marque 2, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les **pavillons « S sur H »** accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée (modifie RCV 32).

Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. Les bateaux rejoindront alors directement le port du Havre ou un autre abri en informant le comité de course de leurs intentions.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

F.A.2.d) Le comité de course n'est pas tenu d'établir un pointage à une porte.

Si une porte doit être mise en place à l'une de ces marques, une ligne sera définie entre la marque et un pavillon (S ou R) arboré sur le bateau comité.

F.A.2.e) L'envoi des pavillons « N sur A » annonce la fin de la course et la rentrée directe vers le port du Havre ou un autre abri. Les bateaux informeront alors le comité sur leurs intentions.

F.A.3 TEMPS LIMITE A L'ARRIVEE

Dans l'éventualité où aucun bateau ne puisse terminer la course sur la ligne d'arrivée à 19 H00 le samedi 13 juin, l'ordre de passage à la porte classante sera l'ordre d'arrivée final.

F.A.4 EXIGENCES AVANT LE DEPART

- Le moteur doit être en parfait état de marche et le réservoir de fuel doit être rempli.
- Les feux de route doivent fonctionner correctement.

Normandy Sailing Week 2015

F.A.5 EXIGENCES PENDANT LA COURSE

Les concurrents doivent :

- Assurer une double veille VHF sur le canal 06 et 16
- Noter les horaires de passage à chaque marque de parcours
- Respecter toutes les réglementations locales et internationales
- Allumer les feux de route entre 22h05 et 05h50.

F.A.6 EXIGENCES A L'ARRIVEE

- Les concurrents doivent contacter le comité de course par VHF 15 minutes avant l'arrivée.
- De nuit, en coupant la ligne d'arrivée, chaque bateau doit éclairer son numéro de voile pendant au moins 5 secondes pour faciliter son identification.
- Le bateau comité s'efforcera de se faire reconnaître à l'aide d'un flash light ou gyrophare.
- Respecter l'article 10 des IC (passage entre LH11 et LH12 pour rentrer au port du Havre)
- Les imprimés de déclaration d'arrivée seront obligatoirement déposés au secrétariat de course avant l'heure limite du dépôt des réclamations.
- Le skipper doit déclarer sur l'honneur qu'il a effectué correctement le parcours et qu'il n'a pas enfreint les règlements de la course et notamment qu'il n'a pas utilisé le moteur embrayé.
- Les réclamations seront déposées au bureau de course avant la fin de l'heure limite de dépôt de réclamation (90 minutes après l'arrivée du dernier concurrent). Si cette heure limite est avant 08:00 le samedi, les réclamations seront déposées entre 08 :30 et 09 :00 au bureau de course.

Normandy Sailing Week 2015

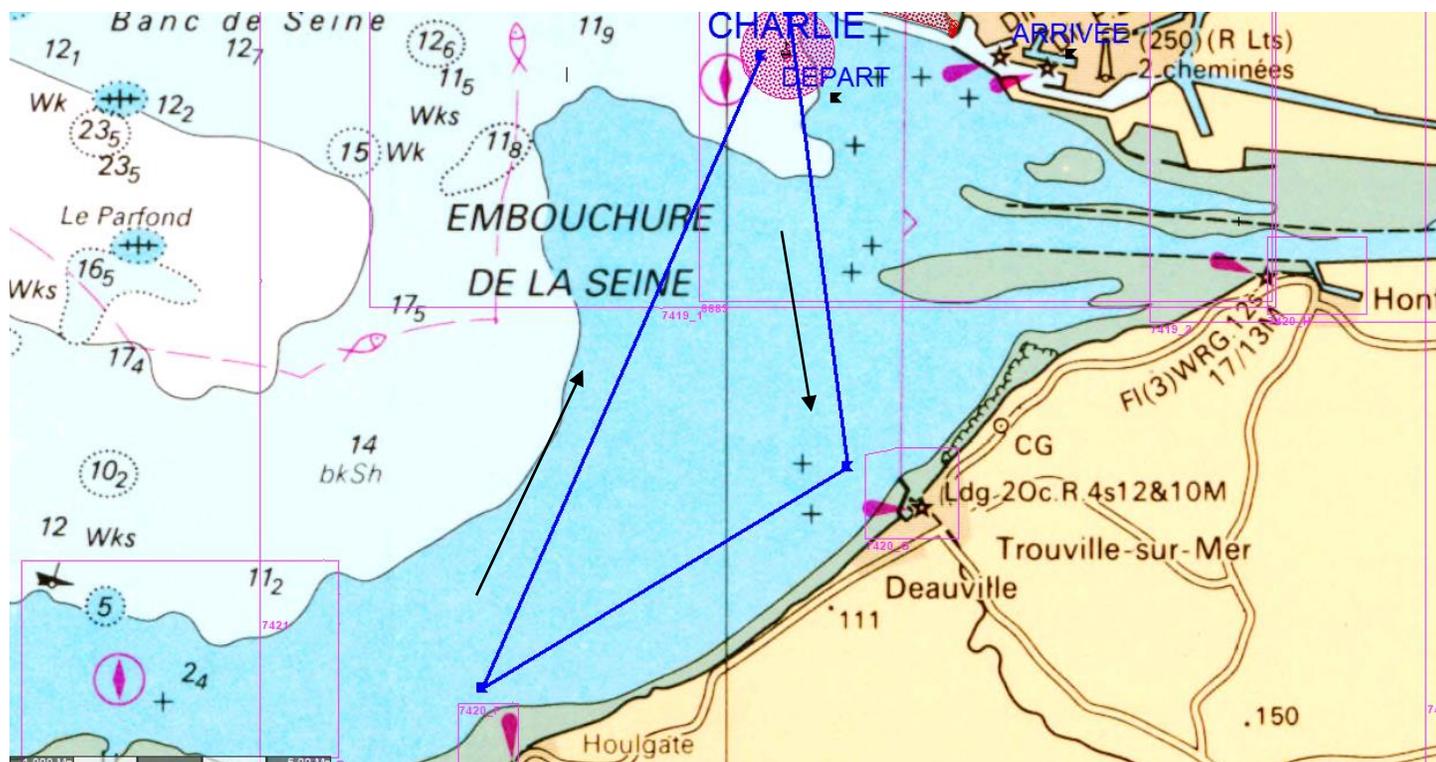
F.B :GRANDE COURSE POUR IRC 4 ET OSIRIS 8 à 20

L'Organisation pourra proposer un autre parcours dans un « Avis aux concurrents » distribué au briefing du vendredi 12 juin à 12 :00.

Signal d'avertissement : le vendredi 12 juin à 20 :00. Canal VHF : 06.

F.B.1 PARCOURS: Longueur : environ 25 milles

- **Ligne de départ** : selon IC 11.1, 11.4, même ligne de départ que pour les parcours construits. La ligne est située dans le rond Charlie
- **Eventuellement**: une bouée **gonflable orange** comme marque de dégagement (voir IC 8.2)
- **Marque 1 : Trouville SW** à contourner en la laissant à tribord
- **Marque 2 : Dives D1** à contourner en la laissant à tribord : **Porte classante** (IC8.3)
- **Ligne d'arrivée** : entre la marque TX Dragages et un pavillon orange sur un mât d'un bateau comité



POSITION APPROXIMATIVE DES MARQUES :

Numéro	Nom	Type	Latitude	Longitude
Départ	Rond Charlie	Centre	49° 29.00 N	000° 01.37E
1	Trouville SW	Cardinale ouest	49°22.53 N	000°02.55 E
2	Dives D1	Marque d'eaux saines	49°19.16 N	000°05.86 W
Arrivée	TX Dragages	Cardinale ouest	49° 28.800 N	000° 00.600 E

F.B.2 REDUCTION OU MODIFICATION DU PARCOURS

Le comité de course pourra raccourcir ou modifier le parcours à une marque comme suit :

F.B.2.a) Soit positionner une ligne d'arrivée aux marques 1 ou 2.

Normandy Sailing Week 2015

Dans ce cas le **pavillon S** sera hissé sur le bateau comité et pourra être annoncé à la VHF.

F.B.2.b) Soit établir un changement de parcours à la marque 1.

Dans ce cas, le **pavillon C** sera hissé sur le bateau comité. Les concurrents devront passer cette marque et continuer directement vers la ligne d'arrivée pour terminer le parcours.

F.B.2.c) Soit établir un « pointage officiel » à la marques 2 : **porte classante.**

Si un bateau du comité de course arborant le pavillon R (ceci modifie Signaux de Course) se tient près de la marque 2, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les **pavillons « S sur H »** accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée (modifie RCV 32).

Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. Les bateaux rejoindront alors directement le port du Havre ou un autre abri en informant le comité de course de leurs intentions.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

F.B.2.d) Le comité de course n'est pas tenu d'établir un pointage à une porte.

Si une porte doit être mise en place à l'une de ces marques, une ligne sera définie entre la marque et un pavillon (S ou R) arboré sur le bateau comité.

F.B.2.e) L'envoi des pavillons « N sur A » annonce la fin de la course et la rentrée directe vers le port du Havre ou un autre abri. Les bateaux informeront alors le comité sur leurs intentions.

F.B.3 TEMPS LIMITE A L'ARRIVEE

Dans l'éventualité où aucun bateau ne puisse terminer la course sur la ligne d'arrivée à 03 H00 le samedi 13 juin, l'ordre de passage à la porte classante sera l'ordre d'arrivée final.

F.B.4 EXIGENCES AVANT LE DEPART

- Le moteur doit être en parfait état de marche et le réservoir de fuel doit être rempli.
- Les feux de route doivent fonctionner correctement.

F.B.5 EXIGENCES PENDANT LA COURSE

Les concurrents doivent :

- Assurer une double veille VHF sur le canal 06 et 16
- Noter les horaires de passage à chaque marque de parcours
- Respecter toutes les réglementations locales et internationales
- Allumer les feux de route entre 22h05 et 05h50.

F.B.6 EXIGENCES A L'ARRIVEE

- Les concurrents doivent contacter le comité de course par VHF avant l'arrivée.
- De nuit, en coupant la ligne d'arrivée, chaque bateau doit éclairer son numéro de voile pendant au moins 5 secondes pour faciliter son identification.
- Le bateau comité s'efforcera de se faire reconnaître à l'aide d'un flash light ou gyrophare.
- Respecter l'article 10 des IC (passage entre LH11 et LH12 pour rentrer au port du Havre)
- Les imprimés de déclaration d'arrivée seront obligatoirement déposés au secrétariat de course avant 12 :00 le samedi.
- Le skipper doit déclarer sur l'honneur qu'il a effectué correctement le parcours et qu'il n'a pas enfreint les règlements de la course et notamment qu'il n'a pas utilisé le moteur embrayé.
- Les réclamations seront déposées au bureau de course entre 08 :30 et 09 :00 le samedi. (ceci change IC 16.2)